

Qu'est-ce que le mentorat ?

Objectifs du mentorat



Ce que n'est
PAS
le mentorat

Profil du/de la mentor(e)



Procédure de recrutement

Le mentorat est un **ACCOMPAGNEMENT** :

- **Transversal** de proximité
- **Collectif** : groupe composé de 6 néotitulaires (en moyenne)
- Qui concerne les **Professeur(e)s de différentes disciplines et les CPE**
- Dans des **établissements de profils variés** (collèges, lycées général technologique et professionnel).

Susciter et faciliter les échanges de pratiques, faciliter la prise de fonction et sécuriser l'installation des professeurs dans l'établissement d'affectation :

- Consolider les **gestes professionnels**
- Ancrer dans les **pratiques le sens et l'intérêt du travail collectif**
- Favoriser le partage d'expérience, l'analyse réflexive de pratiques
- Encourager une culture de la formation continuée et du développement professionnel

- Ce n'est **pas un tutorat**.
- Ce n'est **pas une évaluation des personnels** ; cela ne donne **pas lieu à un rapport**.
- Ce n'est **pas un accompagnement individuel**.

Enseignant(e)s / CPE ; +4 années d'expérience
Compétences recherchées

- Bonne connaissance du système éducatif et du fonctionnement d'un EPLE
- Savoir faire preuve de qualité d'écoute
- Capacités d'animation de groupe, en présence et à distance
- Capacité à **se positionner comme un pair expérimenté**

DATES : Du lundi 10 février au lundi 10 mars 2025

DEMARCHES :

- Dossier : fiche de candidature avec avis du/de la **chef(fe)**, lettre de motivation, CV iProf
- Dépôt sur **Démarches simplifiées** :
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-candidature-mentors-des-neo-titulaires-ren>